

INDIGNEZ-VOUS ! Appel aux associations citoyennes.

Le Collectif des Associations Citoyennes s'est constitué suite à la signature, le 18 janvier 2010 par le Premier Ministre, d'une circulaire qui encadre de façon sévère les règles de subventionnement des associations.

En affirmant que « la grande majorité des activités exercées par des associations peuvent être considérées comme des activités économiques », le gouvernement franchit ainsi une nouvelle étape, décisive, dans la mise en œuvre d'une politique « ultralibérale ». Menée avec constance, les objectifs poursuivis visent en réalité à affaiblir le secteur associatif et à favoriser son instrumentalisation par les pouvoirs publics : multiplication des appels d'offres et mise en concurrence quasi-systématique des associations entre elles, complexité croissante de la procédure de subventionnement pour les petites associations, perte de l'initiative des associations dans l'identification et la satisfaction de besoins d'utilité sociale ou d'intérêt général, mise en place de critères d'évaluation de l'action associative totalement inadaptés.

En voulant réduire la plus grande partie des actions associatives à des activités marchandes, cette politique entend privilégier « le tout concurrence » au détriment de la solidarité et organise une réduction drastique des financements publics.

Pour les associations qui emploient des salariés comme pour toutes celles dont l'activité repose sur le bénévolat, la subvention devient l'exception et l'appel d'offres la règle. Les subventions ne sont plus autorisées, au-delà de 200.000 euros sur 3 ans, qu'en contrepartie d'un mandat public. Le modèle de convention annexé à la circulaire est dissuasif pour celles qui n'ont pas l'appui d'un juriste et se révèle totalement inadapté pour la majorité des associations qui n'exercent aucune activité économique régulière.

Cette circulaire va dans le sens d'un refus croissant de traiter les associations comme de véritables partenaires capables de co-construire des projets d'utilité sociale en liaison avec les pouvoirs publics. Elle banalise la spécificité de l'action associative à but non lucratif en assimilant d'une manière quasi-systématique les associations et les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire à des concurrents déloyaux. Elle se situe dans le droit fil de la Directive européenne « Services » qui considère la plupart des activités humaines uniquement sous l'angle du principe de concurrence. Comme la réforme des collectivités territoriales, la remise en cause de la liberté d'association participe de l'affaiblissement de tous les contre-pouvoirs et de l'initiative citoyenne. C'est l'érosion d'un droit fondamental.

C'est pourquoi les signataires appellent toutes les associations qui se mettent au service du bien commun et contribuent à la transformation de la société, à rejoindre le Collectif des associations citoyennes, afin de se soutenir mutuellement, élaborer des propositions alternatives et de lancer un débat public sur la contribution des associations au bien commun.

Ils appellent les collectivités locales, départementales et régionales à refuser la réduction de ces associations à un rôle de prestataire et à définir, en concertation avec elles, de nouvelles relations de partenariat afin de répondre ensemble aux immenses enjeux de la période actuelle.

Ils appellent le gouvernement et l'Union européenne à limiter l'extension indéfinie du marché, à assumer leurs responsabilités de garants de la démocratie et des libertés publiques et à prendre conscience du rôle irremplaçable des associations citoyennes, quelle que soit leur taille, pour renforcer le lien social et la solidarité, promouvoir une économie solidaire, contribuer au développement culturel et sportif, à l'éducation populaire et à la santé, au respect des droits et au renouveau de la démocratie.

Ils appellent enfin tous les citoyens attachés au droit fondamental qu'est la liberté d'association à refuser cette évolution inacceptable, à en faire largement connaître les risques pour les libertés, à soutenir l'action du collectif et à participer aux échanges et aux actions communes.

Les signataires souhaitent constituer un large mouvement commun pour multiplier les rencontres et les débats, afin de contribuer activement à construire des alternatives durables, établir de nouvelles relations avec les collectivités et les pouvoirs publics, locaux, régionaux, nationaux et européens.

3500 personnes ont signé une première version de cet appel. Rejoignez-les !
Pour en savoir plus et signer l'appel : <http://www.associations-citoyennes.net/>
Pour prendre contact : contact@associations-citoyennes.net

MEMBRES DU COLLECTIF

► Associations :

AARNCM (Assoc des amis de la réserve naturelle des Contamines Montjoie) ACEPP (Association des collectifs enfants parents professionnels), Action Consommation ADELS ; Advocacy Basse Normandie Advocacy France, ADVOCACY Paris Ile de France AFIC/COPARENTS Diaspora (Paris-12ème) AITEC ALDEAH (Alternatives pour un Développement Ecologique Autodéterminé et Humain) Amis de la Confédération Paysanne d'Alsace APICED Association pour la Promotion Individuelle et Collective, et pour l'Egalité des droits ARC-EN-CIEL THÉÂTRE ARMA (Paris 13ème) Artisans du Monde Metz Asso Action francophone FPH (Clichy-sous-Bois) Association Hêtre (Sainte-Marie-aux-Mines) Association SNAC (Sécurité de la Nourriture de nos Animaux de Compagnie) Association SoliCités (Viry-Châtillon) ASTI Valence Atelier de Marquette (Marcq en Baroeul) ATTAC France, ATTAC Paris Nord-Ouest Audio IDF CNAFAL (Conseil national des associations familiales laïques) CNFR (Confédération nationale des foyers ruraux), CNLRQ (Comité national de liaison des régies de quartier), Coordination Eau 10ème CRIC Culture et Liberté, Culture et solidarité (Champs sur Marne) Culture XXI (Paris XXe) Enercoop Ensemble nous sommes le 10e (Paris) Etudis Fédération des centres sociaux de Paris Fondation Copernic Fondation France Libertés Fondation Sciences Citoyennes FORESCO (réseaux d'échanges de savoirs) Formation, culture, prévention (Marcq en Baroeul) FTCR (Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives), IDELIF (Initiatives de développement local en Île-de-France) Intermèdes (Longjumeau) L'Age de faire La Vie Nouvelle Luxembourg, La Vie Nouvelle France, Le RAMASSIS les Pistes d'Ariane (banlieue Rouennaise), LIRES (Librairie tartinerie de Sarrant, Gers) MDRGF (mouvement pour le droit et le respect des générations futures), Mes Amis des Abeilles du Val d'Oise MRAP, PAGE OUVERTE (Nice) Pari(s) du Vivre Ensemble. PEUPLE ET CULTURE RECIT (Réseau des écoles de citoyens), Réseau féministe Ruptures, Réhabilitation et insertion SFM (Solidarité formation mobilisation, Clichy) Stop Précarité Tambour des doléances TERRE de PLUMES UFISC (Union Fédérale d'Intervention des Structures Culturelles), UNADEL Université du Citoyen Ville Mains Jardin.

► Comité de parrainage :

Colas Amblard, Docteur en droit - avocat associé, Pierre-Jean Andrieu, économiste en développement local (Université Paris VII), Paul Ariès, politologue et directeur du Sarkophage, Geneviève Azam, économiste (Université Toulouse-2), Stéphane Beaud, sociologue, Bertrand Bellon, économiste (Université Paris Sud) , Miguel Benasayag, philosophe, Esther Benbassa, directrice d'études à l'EPHE (Sorbonne), co-fondatrice de Pari(s) du Vivre Ensemble, François Brune, écrivain et collaborateur du Monde diplomatique, Matthieu Calame, Directeur de la fondation pour le Progrès de l'Homme, Jean-Michel Carré, cinéaste, Henryane de Chaponnay, fondatrice de l'Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de développement (IRAM), Suzanne Citron, historienne, Jean-Louis Comolli, cinéaste, Pierre Concialdi , économiste, Pierre Cours-Salies, sociologue, professeur à l'université Paris VIII, Bernard Defrance, philosophe, Pascale Delille, chercheur en information/communication (Université Blaise Pascal), Monique DENTAL, Fondatrice-animatrice du Réseau Féministe « Ruptures », Alain Duez, fondateur du journal L'âge de faire, Chantal FORESTAL, Universitaire, HDR Didactique des langues-cultures, Jean-Michel Frodon, journaliste et critique, Jean Gadrey, économiste, Susan George, écrivain, François Gèze, éditeur, Jean Guihen-Queyras, violoncelliste, Claire Héber-Suffrin, co-fondatrice des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs, Marc Héber-Suffrin, co-fondateur des Réseaux d'échanges réciproques de savoirs, Stéphane Hessel, Ambassadeur de France, Michel Husson, économiste, Albert Jacquart, professeur à la retraite, Christian Jacquiau, économiste, expert-comptable et commissaire aux comptes, Bernard Langlois, fondateur du journal Politis, Christian Laval, sociologue, Jean-Louis Laville, Professeur du CNAM, Auteur de "Politique de l'association" (Seuil), Olivier Le Cour-Grandmaison, universitaire, Catherine Lévy, sociologue du travail, Gustave Massiah, membre fondateur de Cedetim/IPAM, Dominique Méda, sociologue, Philippe Meirieu, universitaire, Danielle Mitterrand, Présidente de France Libertés, Marie-Josée Mondzain, philosophe, Laurent Mucchielli , Sociologue et directeur de recherches au CNRS, Gérard Noiriel, historien et directeur de recherches à l'EHESS, Jean-Claude Oliva, journaliste et président de la Coordination eau-Ile-de-France, Michel Onfray, philosophe, Laurent Ott, formateur-chercheur en Travail social, Aline Pailler , journaliste et formatrice, Valérie de Saint-Do , rédactrice en chef de « Cassandre/Horschamp », Gilles-Eric Séralini, Président du Conseil Scientifique du CRIIGEN, Isabelle Sommier, sociologie (Université Paris I), Antoine Spire, journaliste, Roger Sue, sociologue, professeur à l'université Paris Descartes-Sorbonne, Jean-Luc Touly, président de l'Association pour un contrat mondial de l'eau (ACME), Jérôme Valluy, Professeur de sociologie politique (Université Paris 1), Christian Vélot, enseignant-chercheur en génétique moléculaire, Frédéric Viale, membre du Conseil d'administration d'Attac-France , Claire Villiers, militante syndicale et associative, Patrick Viveret, économiste et philosophe.

► **Participants individuels au collectif :**

Michel ALLIAUME (comité de quartier 20e) Damien ALMAR (syndicat ASSO) Anne ARMAGNAT (ASTI) Eric AUSILIO (Maison de la Nature du Sundgau) Rodolphe BAUER Marcelle BONJOUR Pierre BOURGAIN Jean BOURRIEU Juliette CONTRERES Andre DELARUE (CSF) Jean-luc DEVILLERS Marie-Claude FULCHIGNONI-LATAUD Serge GROSSVAK Francis LE HERISSE (CPCA Bretagne) Laurence LEDOUX Alain G. LEPAGE (ATTAC ST-OUEN 93) Aliette LUCOT Vincent MACQUART Alain MANAC'H (Maison des associations La Villeneuve) Régis MOREIRA Sandra PIRES DE FREITAS Viviane PREVOST (syndicat ASSO) Jean-Noel RAVALET MarisaRIZK Guy-Laurent SILVESTRE (Université du Citoyen Marseille) Jean-Luc SIMON (GFPH) Colette SPIRE (RECIT) Jacques TOLEDANO (ETICITE) Jean Jacques ZIMERMANN (Greenpeace, Solidarités) Brigitte ZWILLING Jean CHABAL (Femmes relais 20e) Michel CHAUVIERE (MP4) Marie France DESBRUYERES (Collectif Assos en danger) José DHERS UNADEL (IDELIF,ADELS, MES) Sabine DI MONTE (La Maison du Canal) Jean-Guy DUFOUR (AFSI) Mélanie FIOLEAU (Fabrique des Impossibles) Sandrine FRANCOIS (A l'Asso !) Magali FRICAUDET (Juristes solidarités) Gilles JEANMOUGIN (CPCV) Michèle LARROUY (Maison des femmes de Paris) Bernard LEROY, (MDS Caen) Fred ORTUÑO (COUAC Toulouse) Emmanuelle OUALALDJ (Direction nationale FSGT) Bernard SALAMAND (CRID) Ibrahim THIOYE (PPRM) Françoise VERNEVAUT (Régie de Quartier Clichy sous Bois).